

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DECEMBRE 2021

Le 3 décembre 2021, à 20h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la cantine, sous la présidence de Monsieur CAZORLA Dominique, Maire.

Date de la convocation : 26 Novembre 2021

Nombre de conseiller en exercice : 11

Étaient présents :

BLANCO Jordan

CAZORLA DOMINIQUE

CHABRIER Alexandre

CHARBONNIER Jérôme

DEFOND Marion

DEFOND Thérèse

GIBERT Maryline

GOUTORBE TORRE Jeannine

MOREL Nathalie

PENT Damien

PERRET Clotilde

Secrétaire de séance : CHARBONNIER Jérôme

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 5 novembre 2021
- Avenant n°1 à la promesse de bail emphytéotique en vue du parc photovoltaïque du Limouzat
- Choix de l'entreprise pour l'étude géotechnique préalable à la voirie du lotissement
- Révision des tarifs des services de garderie et de restauration scolaire
- Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) des personnels
- Remplacement d'une vitrine réfrigérée pour le magasin
- Décisions modificatives budgétaires
- Remplacement de trois mâts d'éclairage défectueux
- Étude de demandes de subvention pour deux associations de service intercommunales
- Questions diverses

Ordre du jour : Approbation du compte-rendu de la séance du 5 novembre 2021

Le compte-rendu de la séance du 5 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour : Avenant n°1 à la promesse de bail emphytéotique en vue du parc photovoltaïque du Limouzat

La promesse de bail datait du 30.01.2017 pour 4 ans avec reconduction tacite d'un an donc l'échéance est au 31.01.2022.

Il convient de prolonger la durée initiale du bail d'une année supplémentaire jusqu'au 31.01.2023. Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer l'avenant qui convient.

Ordre du jour : Choix de l'entreprise pour l'étude géotechnique préalable à la voirie du lotissement

A la demande d'Adage, il faut faire procéder à 2 sondages géotechniques au niveau de la voirie.

Le conseil municipal est dans l'attente d'un deuxième devis afin de réaliser les sondages demandés.

Ordre du jour : Révision des tarifs des services de garderie et de restauration scolaire

Après vote à l'unanimité du conseil municipal et à compter du 1^{er} janvier 2022, la révision des tarifs des services de garderies et de restauration scolaire sera effective.

- Nouveau tarif du service de garderie : 1,50 €.
- Nouveau tarif du service de restauration scolaire (adulte) : 5.50 € (+ 0.20 €)
- Nouveau tarif de restauration scolaire (enfant) : 3,50 € (+ 0.10 €)

Ordre du jour : Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) des personnels

Maryline Gibert présente le dispositif des nouvelles indemnités qui devront être attribuées aux membres du personnel communal.

Ordre du jour : Remplacement d'une vitrine réfrigérée pour le magasin

Après étude de plusieurs devis, le conseil municipal valide celui de « Maison Grelin » de Riorges d'un montant de 4 619 € HT pour le remplacement d'une vitrine réfrigérée dans le magasin.

Ordre du jour : Remplacement de trois mâts d'éclairage défectueux

Le conseil municipal valide le remplacement de 3 mâts Aubrilam par 3 mâts acier imitation bois et la pose des lanternes. Le coût des travaux est de 6 213, 90 €. La participation de la commune est de 45% soit 2 796,25 € HT.

Ordre du jour : Étude de demandes de subvention pour deux associations de service intercommunales

Le conseil municipal reprendra ce point lors de l'attribution de l'ensemble des subventions en début d'année 2022.

AJOUTS A L'ORDRE DU JOUR : LES 4 DÉLIBÉRATIONS SUIVANTES

Ordre : Suppression de la régie de recettes photocopies

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y aurait lieu de prévoir la suppression de la régie de recettes photocopies, étant donné la faible encaisse annuelle. Le Conseil Municipal accepte la suppression de la régie de recettes photocopies à partir du 31 décembre 2021.

Ordre : Acquisition d'une étrave à neige et modalités de financement

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le devis de l'entreprise ROSSIGNOL Machines Agricoles pour la fourniture d'une étrave à neige d'un montant total HT de 2 950 €. Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise ROSSIGNOL Machines Agricoles d'un montant total HT de 2 950 € et sollicite le Département pour l'octroi d'une subvention pour 2022 au titre de l'enveloppe « viabilité hivernale » à hauteur de 60%.

Ordre : Acquisition de divers matériels et modalités de financement

Monsieur le Maire présente les devis pour l'acquisition de divers matériels, à savoir :

- Devis pour acquisition de vitrines extérieures d'un montant total HT de 655.43€ (Société KGMAT),
- Devis pour acquisition de décorations de Noël extérieures d'un montant total HT de 515 € (Société BALDER SAS),
- Devis pour acquisition d'un ordinateur pour le maire d'un montant total HT de 803.90 € (EURL Legrandloic),
- Devis pour acquisition d'une station gasoil murale d'un montant total HT de 298.50 € (Société MCDA),
- Devis pour acquisition de cages de basket d'un montant total HT de 7 150 € (Société ESA).

Le conseil municipal accepte ces devis et sollicite le Département pour l'octroi d'une subvention pour 2022 au titre de l'enveloppe Solidarité à hauteur de 60 %.

Ordre : Autorisation à solliciter la caution solidaire pour une perception de loyers

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'un retard de paiement de loyers et propose de solliciter la caution solidaire afin de régulariser la situation. Le Conseil Municipal donne l'autorisation à solliciter la caution solidaire pour régulariser la situation (valeur 800 €).

Ordre : Questions diverses

- Enveloppe de voirie 2022

L'ensemble du programme voirie proposé en 2022 pourra être réalisé, dont une partie en travaux supplémentaires pour la somme de 1269.62 €.

Tardy	9 939, 12 €
Impasse Torbeil	5 219, 10 €
Hameau de Bout	4 794, 45 €
Chemin Bout	14 276, 95 €
Total	34 229, 62 €

- Préparation et distribution des colis de Noël

La préparation des colis de Noël se déroulera le mercredi 15 décembre 2021 et les distributions sont prévus pour les 17, 18 et 19 décembre 2021.

- Téléphone à la salle des fêtes

Nous sommes dans l'obligation de mettre un téléphone à la salle des fêtes (salle ERP recevant plus de 50 personnes) à disposition des usagers en cas de force majeure. Il est donc convenu de conserver la ligne actuelle.

- Soirée du 10 décembre

Suite à la recrudescence des cas de COVID-19 dans le département, la soirée du 10 décembre (illuminations de Noël) est **ANNULEE**.

- Besoin d'investissement pour l'année 2022

Épandeuse à pouzzolane, rénovation de la cage d'escaliers des appartements de l'école, sol et isolation des logements Impasse Henry Pourrat...

Le prochain conseil municipal se déroulera le vendredi 7 Janvier 2022 à 20h30 à la cantine scolaire.

La séance est close à 00h10.